

La contribution de la Francophonie dans la protection de l'environnement au Cameroun

Bernard Armand BETNKOM BOMBO, PhD.,
Enoc WALDE, Doctorant.
Université de Dschang
bbetkombombo@yahoo.fr

Résumé

Cet article propose une réflexion sur l'apport des organisations internationales en matière de construction du développement durable en Afrique, à travers une analyse du contenu des actions de la Francophonie en matière de protection de l'environnement au Cameroun. Dans une perspective de promotion de développement durable, la protection de l'environnement constitue un défi majeur pour le Cameroun, lequel bénéficie dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale, de l'accompagnement des partenaires internationaux à l'instar de la Francophonie. Cet accompagnement témoigne de la solidarité de plus en plus manifeste au sein de ladite organisation, et obéit à la logique globale de la coopération multilatérale francophone. Ainsi, la problématique susceptible de retenir notre attention est celle de savoir : de quelle manière la Francophonie contribue-t-elle à la protection de l'environnement au Cameroun ? En se servant du constructivisme comme cadre théorique et de l'analyse stratégique comme méthode de travail, l'on est parvenu aux résultats selon lesquels : la Francophonie contribue à la protection de l'environnement au Cameroun, à travers l'aide publique au développement et le transfert de la technologie environnementale. Cette contribution financière et technique présente un impact symbolique sur le développement durable au Cameroun, notamment l'amélioration de l'état de la biodiversité nationale.

Mots clés : *contribution, Francophonie, protection de l'environnement, Cameroun.*

Abstract

This article offers a reflection on the contribution of international organizations in terms of building the sustainable development in Africa, through an analysis of the content of the actions of La Francophonie in

terms of environmental protection in Cameroon. In a perspective of promoting sustainable development, environmental protection is a major issue for Cameroon, which benefits in the implementation of its national strategy, from the support of international partners like the Francophonie. This support testifies to the solidarity more and more manifest within the aforesaid organization, and obeys the global logic of the francophone multilateral cooperation. Thus, the problem likely to hold our attention is that of knowing: in what way does the Francophonie contribute to the protection of the environment in Cameroon? By using constructivism as the theoretical framework and strategic analysis as a working method, we came to the results according to which: la Francophonie contributes to the protection of the environment in Cameroon, through official development assistance and the transfer of environmental technology. This financial and technical contribution has a symbolic impact on sustainable development in Cameroon, in particular the improvement of the state of national biodiversity.

Keywords : *contribution, Francophonie, environnemental protection, Cameroun.*

Introduction

Depuis plusieurs décennies déjà, la protection de l'environnement physique et biologique fait l'objet de grandes sensibilisations. Cette question a été consacrée à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, réunie à Rio de Janeiro en 1992, et qui avait débouché sur la signature de plusieurs conventions internationales qui privilégient les questions environnementales, parmi lesquels : la Convention sur la biodiversité en 1992 ; la Convention sur le changement climatique en 1994 ; la Convention sur la lutte contre la désertification en 1994 ; etc. C'est dans ce contexte international que réuni à son dixième Sommet à Ouagadougou en 2004, la Francophonie a véritablement affirmé sa position et sa vision en matière de développement durable, en y faisant une Déclaration dite « Déclaration de Ouagadougou », et en adoptant un cadre stratégique décennal 2004-2014. Ce

document-cadre fixe les orientations stratégiques et les principes directeurs de la Francophonie, en vue de contribuer à sa manière par la coopération, aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable. Ces principes et orientations se prolongent dans le nouveau Cadre stratégique septennal 2015-2022 et se soumettent aux pays membres de cette organisation, signataires de ladite Déclaration, parmi lesquels le Cameroun. En prenant position en matière de développement durable, la Francophonie s'engage ainsi à accompagner ses pays membres dans leur stratégie nationale de mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement, adoptés en 2000, et remplacé en 2015 par les Objectifs de développement durable (ODD). En effet, la protection de l'environnement constitue une préoccupation majeure pour le Cameroun, qui fait face à des risques liés à la dégradation de son milieu naturel. Face aux menaces auxquelles le Cameroun est confronté et afin de lui permettre de jouir de son milieu naturel dans une perspective de durabilité, la Francophonie à l'instar des organisations internationales, se mobilise en vue d'y apporter sa contribution. Une réflexion sur la stratégie de la Francophonie dans l'accompagnement du Cameroun en matière de protection de l'environnement reste nécessaire. Autrement dit, de quelle manière la Francophonie contribue-t-elle dans la protection de l'environnement au Cameroun et quel est l'impact de cette contribution ? Pour répondre à cette problématique, la présente analyse sera articulée autour de deux grandes parties. Ainsi, il sera question de procéder à une analyse stratégique de la contribution de la Francophonie en matière de protection de l'environnement au Cameroun (I), pour ensuite analyser l'impact de cette contribution dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement (II).

I- L'analyse stratégique de la contribution de la francophonie en matière de protection de l'environnement au Cameroun

A l'origine, la stratégie est un concept propre aux opérations militaires. Par extension, elle renvoie à la manière de coordonner l'action des forces d'une organisation, aussi bien politiques, militaires, économiques ou financières, afin d'atteindre son objectif (Olivier Nar, 2011 : 541). En matière de protection de l'environnement au Cameroun, les actions de la Francophonie participent à l'art de gérer ses relations avec ses pays membres à l'instar du Cameroun, au mieux de l'intérêt de l'espace francophone. Dans l'analyse des relations entre la Francophonie et le Cameroun, la contribution de ladite organisation en matière de protection de l'environnement porte sur ses actions stratégiques au Cameroun. En sociologie, l'action correspond par définition à la notion d'innovation sociale, laquelle renvoie à « une initiative d'un acteur social (un individu ou un groupe de personnes) qui se trouve dans un contexte social où il ressent un besoin ou vit un problème social, et décide d'y apporter une solution novatrice jugée par lui (l'acteur social) rationnellement préférable dans la mesure où cette solution lui procurera le maximum de satisfaction » (Yao ASSOGBA, 2010 : 13). La légitimité des actions de la Francophonie se justifie par son orientation vers certains buts. Ladite orientation se définit en termes d'intentions collectivement conscientes plaçant la Francophonie et le Cameroun dans des relations sociales stratégiques ; entraînant ces derniers dans une interaction grâce à l'emploi de systèmes symboliques. Etant donné que toute action se présente fondamentalement comme un ensemble constitué d'agir d'un ou de plusieurs acteurs, elle pourrait bien se prêter à l'analyse stratégique, et à l'étude de l'apport de la Francophonie en matière de protection de l'environnement au Cameroun. Ainsi, la contribution de la Francophonie en matière de protection de

l'environnement au Cameroun porte sur le financement de certains projets environnementaux et le transfert de la technologie environnementale au Cameroun (2).

1- L'aide financière de la Francophonie aux projets environnementaux au Cameroun

Dans la réalisation des projets environnementaux au Cameroun, l'aide financière de la Francophonie met un accent sur la thématique de l'intérêt général, qui se traduit par l'union naturelle et rationnelle entre ladite organisation et le Cameroun autour d'un objectif commun. Selon Denjean, un projet est « un objectif à réaliser, par des acteurs, dans un contexte précis, dans un délai donné, avec des moyens définis » (Jean-Pierre NDOUTOUM (dir.), 2018 : 77). En d'autres termes, on peut entendre par projet, un ensemble d'activités planifiées visant la réalisation d'objectifs dans une période définie et avec des moyens appropriés. A partir de cette définition, un projet environnemental est « une intervention dans les systèmes socio-environnementaux et politiques dynamiques. Il apporte des ressources matérielles, techniques, mais aussi intellectuelles, politiques, symboliques, à différents groupes d'acteurs, qui vont s'en saisir ou tenter de s'en saisir, pour modifier et améliorer leur situation » (*Ibid.*). Un projet environnemental présente plusieurs caractéristiques, dont l'atteinte des objectifs reste la plus importante, dans la mesure où, elle consiste à contribuer à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, d'assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et de préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie. Ces objectifs sont entre autres, la lutte contre les changements climatiques causés par les émissions des gaz à effet de serre, la déforestation et la désertification, l'exploitation abusive des ressources naturelles, et la perte de la biodiversité. A travers l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD),

héritière de l'Institut de la Francophonie pour l'environnement (IEPF), la Francophonie contribue à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles au Cameroun. Respectivement opérateur direct et organe subsidiaire de l'organisation francophone, l'AIMF et l'IFDD participent conjointement avec certaines collectivités territoriales décentralisées du Cameroun, à la réalisation de certains projets d'approvisionnement en eau. Ainsi, des projets ont été réalisés dans les villes de Dschang, Bagangté et N'Gaoundéré, etc. Ces projets ont consisté entre autres, à améliorer le service d'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et la salubrité, à sensibiliser les populations aux usages de l'eau et de l'assainissement. La Commune de Bagangté a ainsi bénéficié en 2011, de la contribution financière de l'AIMF à hauteur d'un million trois cent quarante-huit (1 348 000) Euros, qui a servi à la mise en place des modalités de la gestion des infrastructures sur le long terme et à la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'eau et de l'assainissement. Dans la ville de Dschang et dans certaines communes de ce département, la contribution de la Francophonie à travers l'AIMF est effective à travers un investissement total de trois cent vingt-sept mille (327 000) Euros, ayant servi à la réalisation du projet d'approvisionnement en eau. Quant à la commune de N'Gaoundéré, la réalisation de l'AIMF a consisté à faciliter l'accès à une meilleure maîtrise de sa carte de développement socio-économique, notamment les actions de développement urbain menées conjointement avec les autres villes membres de cette association francophone. Dans la mise en œuvre du Plan communal de développement, la municipalité de N'Gaoundéré a également bénéficié d'un financement de cent soixante-dix mille (170 000) Euros de l'AIMF, pour la réalisation du projet d'amélioration durable de l'accès à l'eau potable dans les quartiers reculés de la ville, qui étaient jusque-là, mal servis ou pas servis. Bien plus, l'IFDD

entretient une coopération avec le Ministère de l'eau et de l'énergie, et le Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable. Cette coopération a contribué à la réalisation des projets tels que : la mise en place en 2007, du projet Système d'Information Energétique (SIE-Cameroun) ; le projet d'exploitation d'une forêt à Mouloundou, à travers l'appui apporté au Cameroun dans le cadre de la gestion rationnelle et durable de la forêt tropicale en Afrique centrale ; l'appui dans la gestion des déchets dans le secteur urbain, etc. Bien plus, la Francophonie apporte son soutien financier à l'innovation environnementale au Cameroun. Dans le cadre du « projet de déploiement des technologies et innovations environnementales pour le développement durable et de la réduction de la pauvreté » (PDTIE), l'IFDD, en partenariat avec l'Université Kongo en République Démocratique du Congo, Eden Africa et Ingénieurs sans frontières au Cameroun, a lancé un appel à proposition d'une enveloppe globale de 2,73 millions d'euros, qui permettra d'apporter des subventions d'un montant de 150 000 à 400 000 euros aux organisations à but non lucratif éligibles et établies au Cameroun et en RDC. Ces subventions devront permettre à chaque organisation, de mettre en œuvre, un projet qui pourrait contribuer aux activités de mise en place et l'équipement d'au moins deux « Laboratoires de Fabrication » (Fab Labs) de technologies environnementales, la réalisation de 6 études nationales, la production et la diffusion de messages issus de la R&I appliquée en matière de développement durable, ou le déploiement d'au moins 120 innovations favorisant le développement durable. Toutefois, la Francophonie contribue également avec d'autres régimes internationaux environnementaux, à la mobilisation d'un certain nombre de partenariats financiers, impliquant six États ou Gouvernements membres de la Francophonie, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), et plusieurs partenaires des secteurs publics et privés, au profit des pays francophones,

parmi lesquels, le Cameroun. Au-delà de cette contribution financière, la Francophonie apporte aussi son soutien au Cameroun en matière de protection l'environnement, à travers une stratégie de la gouvernance horizontale.

2- Le transfert de la technologie environnementale : la stratégie de la Francophonie

Parler du transfert de la technologie environnementale fait référence à la stratégie de la gouvernance horizontale. Selon Bakvis et Juillet, la gouvernance horizontale est la « Coordination et la gestion d'une série d'activités entre deux ou plusieurs unités organisationnelles n'ayant pas de contrôle hiérarchique les unes sur les autres et dont le but est de générer les résultats qui ne peuvent être atteints par des unités travaillant individuellement » (Jean TOURGEON et al, 2008 : 7). C'est une technique de gouvernance qui permet à deux ou plusieurs acteurs souverains partageant un même objectif, de mener certaines activités de manière coordonnée, afin d'aboutir à des résultats communs. Entendue comme un modèle de gestion, elle peut revêtir plusieurs formes et varie en fonction des besoins des acteurs impliqués dans le partenariat. Sans prétendre apporter toutes les solutions aux difficultés liées aux bureaucraties, cette stratégie peut contribuer à résoudre certains problèmes propres aux structures et cultures verticales. Ainsi, la gouvernance horizontale peut prendre la forme de prestation des services aux citoyens, aux pays ou aux organisations, des organisations gérées en partenariat, des actions conjointes, des mises sur pied d'une base des données commune, des ressources matérielles et des connaissances transférées (Nicolino FRATE, 2014 : 17). De manière stratégique, la contribution de la Francophonie à la gouvernance horizontale de l'environnement au Cameroun consiste au transfert et à l'échange des connaissances. En effet, plusieurs disciplines à l'instar des sciences sociales s'intéressent de plus en plus aux

études liées au transfert et à l'échange de connaissances. Ces disciplines font recours aux termes et concepts souvent employés de manière interchangeable, tels que la diffusion de connaissances, la transmission de connaissances, l'utilisation de connaissances, le transfert de connaissances, l'échange de connaissances et la gestion de connaissances. Dans l'étude de la contribution de la Francophonie en matière de protection de l'environnement au Cameroun, le transfert de la technologie environnementale désigne un ensemble d'activités et de démarches qui sont exécutées pour faire circuler les connaissances entre la Francophonie et le Cameroun, qui a besoin de ces connaissances et qui en vouent un intérêt. Ainsi, la stratégie de la Francophonie dans le transfert et l'échange de connaissances au Cameroun porte essentiellement sur l'organisation des campagnes de sensibilisation, la diffusion des informations et formations, ainsi que le renforcement des capacités de tous les acteurs engagés dans la protection de l'environnement au Cameroun.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la coopération au service du développement durable avec certains départements ministériels généraux et techniques du Cameroun, l'IFDD a entre autres organisés des programmes de formation et de renforcement des capacités sur la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. De mémoire, l'IEPF a organisé du 26 au 30 juillet 2006 à Yaoundé, une formation des agents municipaux en matière d'assainissement des eaux usées. Ladite formation avait connu la participation de dix-sept (17) séminaristes venant de sept (07) communes d'Arrondissements et de l'ancienne Communauté urbaine de Yaoundé. Du 05 au 10 septembre 2011, s'est tenue dans la ville de Douala, la 15^e Ecole francophone d'été en évaluation environnementale avec pour thème « Evaluation de la durabilité du développement urbain et industriel : outil d'évaluation environnemental, d'analyse de l'empreinte écologique et d'évaluation d'impacts sociaux et

sanitaires ». Suivi à Yaoundé, par le seizième Colloque international en évaluation environnementale qui avait pour thème « Forêts, énergie, changement climatique et évaluation environnementale : pour une gestion durable, du global act », organisé du 12 au 15 septembre 2012. En matière de traitement de l'information pour les politiques énergétiques et l'écodéveloppement (TIPEE), il s'est tenu du 19 au 20 avril 2012, un atelier d'évaluation et d'appropriation stratégique pour la formation des décideurs nationaux. L'organisation du 19 au 21 avril 2012 des Journées de développement durable (JDD) par l'ancienne Communauté urbaine de Douala a également bénéficié d'un appui financier de l'IEPF. La Francophonie à travers son organe subsidiaire, l'IFDD, travaille en partenariat avec des associations et organisations de la société civile au Cameroun dans le cadre de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Sa contribution consiste en l'appui et au soutien des programmes de formation et de renforcement des capacités. A titre d'exemple, « l'Initiative d'exemplarité énergétique du secteur privé » (IEEP) et le « Programme Efficacité Énergétique Afrique » (PEEA) bénéficie de l'appui de l'IFDD, dont les activités portent sur l'organisation des ateliers de formation courte et ciblée. Ce programme constitue l'une des actions de l'Association pour la Maîtrise et le Développement de l'Énergie en Afrique (AMDEA), association interprofessionnelle à but non lucratif, initiée par des experts africains en énergie, basée au Cameroun, spécialisée en efficacité énergétique et énergies renouvelables. De ce qui précède, la stratégie de la Francophonie dans son accompagnement à la promotion de la protection de l'environnement au Cameroun, consiste au financement de certains projets vitaux, ainsi qu'au transfert et partage de connaissances. Cette contribution financière et technique présente un impact symbolique sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable.

II- L'impact symbolique de la contribution de la Francophonie sur la protection de l'environnement au Cameroun

Selon l'OCDE, l'impact renvoie à « l'ensemble des changements qui découlent directement ou indirectement d'une action. Cette analyse peut concerner l'individu, sa famille, une entreprise ou l'environnement local ou national, en fonction de plusieurs domaines : économique, social, anthropologique, sanitaire etc. » (CAD/OCDE ; 2002). L'analyse de l'impact symbolique de la contribution de la Francophonie pose des questions très précises par rapport aux transformations obtenues ainsi qu'aux changements induits par l'accompagnement de ladite organisation en matière de protection de l'environnement au Cameroun. Cet impact se traduit par les changements observés dans la protection de la diversité biologique. Ainsi, il sera question d'analyser quelques indicateurs de suivi/évaluation de la biodiversité (1) qui permettent de constater l'amélioration dans l'état et les tendances de la biodiversité au Cameroun (2).

1- Les indicateurs de suivi/évaluation de la biodiversité

Un indicateur peut être défini comme un « résumé d'une information complexe qui offre la possibilité aux différents acteurs scientifiques, gestionnaires, politiques et citoyens de dialoguer entre eux » (Belmond DJOMO, 2011). En d'autres termes, c'est une synthèse de communication qui permet aux différents acteurs d'être au même niveau d'information sur une question donnée. Ainsi, l'indicateur de la Biodiversité représente un outil qui facilite la connaissance sur les variations et la répartition spatio-temporelle de la biodiversité, et aide à l'évaluation quantitative et qualitative de l'état des lieux et la richesse du monde vivant. Un indicateur de la biodiversité fournit un moyen particulier de mesurer la diversité biologique. Pour les scientifiques, il existe plusieurs

indicateurs, et donc plusieurs moyens d'évaluer la biodiversité. Pour répondre à une question, un seul indicateur est insuffisant, et le recours à plusieurs types de mesures reste une nécessité. Nous nous intéresserons ici à la première catégorie des indicateurs, dont le point de départ est la Conférence de Rio de 1992, laquelle a consacré la première Convention sur la Biodiversité. C'est ainsi que pour être en phase avec les engagements internationaux, le Cameroun a procédé à plusieurs évaluations des efforts réalisés en matière de la conservation de sa biodiversité. En 2004, les indicateurs adoptés par la Convention de la Biodiversité pour évaluer les efforts fournis dans la poursuite de l'objectif de diversité biologique à l'horizon 2010 étaient constitués des indicateurs prioritaires, des indicateurs pour utilisation immédiate et des indicateurs qui étaient susceptible d'être testés. Ces indicateurs portent sur des domaines prioritaires tels que : Maintien de la structure (éléments constitutifs de la Biodiversité) ; l'utilisation de la biodiversité dans une perspective de durabilité ; Réduction des pressions anthropiques ; Intégrité de l'écosystème et des biens et services qu'il fournit ; Maintien des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles ; et l'investissement des Etats dans la préservation de la biodiversité

2- L'amélioration de la protection de la biodiversité au Cameroun

Selon le Rapport 2014 élaboré dans le respect de la méthode recommandée par le Secrétariat de la Convention sur la Diversité biologique, les mesures prises par le Cameroun pour appliquer la Convention sont constituées des objectifs stratégiques, lesquels consistent à : conserver la Biodiversité, utiliser les ressources naturelles de manière durable et partager les avantages de manière juste et équitable. En matière de conservation de la Biodiversité, les programmes de recherche et les plans d'action portent sur les secteurs tels que la

Biodiversité végétale (biodiversité agricole et sauvage) et tous les aspects de la biologie (biologiques, technologiques et socio-économiques) ; et la Biodiversité des espèces cultivées. Au niveau des écosystèmes, les objectifs généraux ont permis d'améliorer la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux au profit des générations présentes et futures. Cet objectif entend en termes de programmation, pérenniser les fonctions économiques, écologiques et sociales de l'ensemble des écosystèmes forestiers du Cameroun à travers une gestion durable de leurs ressources forestières et fauniques. Les résultats obtenus en termes de conservation de la Biodiversité sont globalement satisfaisants. Quant à la diversité biologique des écosystèmes et espèces sauvages, Huit ouvrages et fascicules documentent et sensibilisent à la conservation la biodiversité floristique du Cameroun pour les écosystèmes, et les indicateurs clés pour la gestion durable et la conservation de la diversité biologique au niveau national ont vu le jour. Ces documents contribuent à la mise à disposition des informations sur l'état de la Biodiversité au Cameroun. Quant à la biodiversité faunique, des résultats satisfaisants ont été enregistrés au niveau national, parmi lesquels la production d'un document sur la législation faunique camerounaise comme un outil de protection des espèces animales menacées d'extinction au Cameroun ; les statistiques de lutte contre le braconnage concernent les personnes arrêtées pour trafic des espèces fauniques protégées, ou en complicité dans le trafic de ces espèces ; Des rapports annuels sont produits et mis à la disposition du MINFOF ; etc. Par rapport à l'objectif de partage des avantages de manière juste et équitable, l'indicateur des bénéfices accordés pour la Biodiversité par la Banque Mondiale au Cameroun est de 12, et le pays en a pris des dispositions pertinentes telles que l'accès des populations à la gestion des ressources naturelles et fauniques, et à des aires protégées. Toutefois, la contribution

financière et technique de la Francophonie en matière de protection de l'environnement au Cameroun a permis au pays d'enregistrer de meilleurs résultats par rapport à la conservation de son riche patrimoine environnemental. Ainsi, l'on note une augmentation de la tendance dans la gestion des aires protégées, par rapport à l'objectif défini, et des découvertes d'espèces végétales et animales endémiques dans les écosystèmes. Cette augmentation des découvertes fait du domaine national camerounais une « mine d'or » pour la biodiversité, la science et le développement durable.

Conclusion

Cette réflexion a permis de voir l'apport de la Francophonie dans la construction du développement durable en Afrique, à travers une étude de la contribution de ladite organisation en matière de protection de l'environnement au Cameroun. L'on a montré aussi bien la manière dont la Francophonie procède pour apporter son accompagnement au Cameroun, ainsi que l'impact symbolique de cette contribution. À l'analyse, la remarque pertinente qui peut être faite, est que la contribution de la Francophonie se concrétise au fil des temps. Jadis limitées à la préparation des pays francophones pour les Sommets mondiaux sur le développement durable, les actions de la Francophonie se sont élargies aux opérations techniques sur le terrain. Dans une perspective de renforcement de la solidarité francophone et de ses liens de coopération avec le Cameroun au service du développement durable, notamment dans la dimension environnementale, la stratégie de la Francophonie porte essentiellement sur l'octroi de l'aide publique au développement et au transfert de la technologie environnementale au pays. En matière de protection de l'environnement au Cameroun, l'aide publique au développement de la Francophonie se traduit par le

financement qu'elle mobilise pour la réalisation de certains projets environnementaux. Quant au transfert de la technologie environnementale, il constitue une manière pour la Francophonie de contribuer à la protection de l'environnement au Cameroun, à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation, d'information, de formation, et de renforcement des capacités de tous les acteurs de développement durable au Cameroun. Cependant, la contribution financière et technique de la Francophonie à la protection de l'environnement au Cameroun produit un impact symbolique, dans la mesure où elle contribue à l'amélioration de l'état de la biodiversité nationale. Seulement, les actions de la Francophonie en matière de protection de l'environnement au Cameroun se heurtent à certains obstacles, eu égard à la dynamique conflictuelle qu'entraîne la prolifération des régimes internationaux environnementaux au niveau national.

Bibliographie

ASSOGBA Yao, (2010), « Théorie systémique de l'action sociale et innovation sociale », *Innovation sociale et développement des communautés*, No 31.

BETNKOM BOMBO Bernard Armand, (2014), *L'apport de la Francophonie dans la construction du développement durable au Cameroun*, mémoire de master en science politique, Université Lyon III Jean Moulin.

DJOMO Belmond, (2011), « Indicateurs de biodiversité en Afrique centrale », Atelier sur les statistiques environnementales, Yaoundé, 5-9 décembre.

FRATE Nicolino, (2014), *Service Canada : un modèle de gouvernance horizontale*, Mémoire en Science politique, Université du Québec.

Jean-Claude Jacques (dir.), (2010), *Biodiversité de la Francophonie, Richesses et vulnérabilités*, Bruxelles, UICN.

LABRIET Maryse, (2018), « Le diagnostic énergétique : mesure et interprétation des indicateurs de performance », Séminaire de formation.

MINEPDED, (2014), Cinquième « Rapport National du Cameroun a la Convention de la Diversité Biodiversité ».

Nar Olivier, (2011), *Lexique de science politique, vie et institutions politiques*, 2ème édition, Paris, Dalloz.

NDOUTOUM Jean-Pierre (dir.), (2018), *Comprendre et analyser des enjeux et des actions du développement durable*, Québec, IFDD.

www.francophonie.org consulté le 22 mai 2021.

TOURGEON Jean et al, (2008), « Le transfert de politiques publiques et l'évaluation d'impact sur la santé », *Série transfert de connaissances*.

En ligne
https://www.ifdd.francophonie.org/media/docs/publications/752_IFDD-Seminaire-en-ligne-IEEP-6-decembre-2018.pdf
consulté le 22 mai 2020.

<http://www.biodiv.org/2010-target/indicators.aspx> consulté le 23 mai 2021.